

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 17889 du 5 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR : INTJ1929969S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 20 novembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie » – est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Jumentier Patrice NIGEND : 129 124

Baude Philippe NIGEND : 133 570

Pleignet Frantz NIGEND : 134 709

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Maniglier Cédric NIGEND : 165 456

Henry Fabien NIGEND : 167 544

Martin Nicolas NIGEND : 173 949

Cornec Stéphane NIGEND : 162 052

Trichet Christophe NIGEND : 157 619

Jean Pascal NIGEND : 168 199

Aubineau Hervé NIGEND : 160 029

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Béguin Olivier NIGEND : 148 311

Rabeyrin Pierre NIGEND : 165 117

Trancart Julien NIGEND : 187 870

Grasset Benoît NIGEND : 245 720

Fabas Christian NIGEND : 208 116

Tréhin Antony NIGEND : 217 565

Szwiec François NIGEND : 206 829

Julien Grégory NIGEND : 217 966

Léau Virginie NIGEND : 243 090

Georget Jonny NIGEND : 158 825

Demars Renaud NIGEND : 230 680

Ferrière Pauline NIGEND : 303 527

Mérat Céline NIGEND : 235 660

Bernaumat Jérôme	NIGEND : 121 771
Szubinski Jean-Christophe	NIGEND : 214 748
Cousin Christophe	NIGEND : 209 786
Piron Yves	NIGEND : 201 968
Belmont Pierre	NIGEND : 153 512
Chrétien Richard	NIGEND : 133 594
Duma Sébastien	NIGEND : 134 883
Helou Marc	NIGEND : 134 390
Lacharme Jean-Christophe	NIGEND : 135 161
Chanut Éric	NIGEND : 140 375
Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :	
Gourlaouen Thomas	NIGEND : 342 118
Itier Pauline	NIGEND : 323 249
Léard Florian	NIGEND : 370 486
Delalot Rémy	NIGEND : 164 929
L'Héroulle Karine	NIGEND : 175 096
Martin Xavier	NIGEND : 197 029
Rousseau Ludovic	NIGEND : 144 477

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2019.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. BIO FARINA*